

PV de la réunion du comité de la Marche du 5 mai 2022

Présents : Laurent, Maximilien, Alain, Marie-Françoise, Vincent, Julien, Pierre, Adrien, Guillaume Hamoir, Sébastien, Manu, Sabrina, Julie, Guillaume Hardy, Elisabeth, Aline, Dominique, Nicolas, Thomas.

Excusés : Maxime, Mélanie, Carine, Marie-France

Accueil d'un nouveau membre

Guillaume Hardy se présente comme nouveau membre de notre comité. Le comité, à l'unanimité, approuve son entrée.

Lecture du PV de la réunion du 14 avril 2022

Réponses aux demandes écrites sur le PV

- Aline a eu un contact avec les brasseurs de la « B JOY ». Ils seront là du samedi au dimanche soir avec leurs bières mais ils seront derrière notre bar pour nous aider en général.
- Sébastien avait demandé 122 m de corde. Vincent sait lui en procurer 40 m donc il en manque 82.

Association Entre Sambre et Meuse

- Vendredi 20 mai, il y a une réunion de l'association à laquelle nous participons régulièrement. Maximilien et Guillaume Hamoir acceptent de représenter notre Marche à cette réunion.
- Comme nous faisons partie de l'ASBL, on nous demande de « tenir » le musée de la Marche à Gerpennes un samedi ou un dimanche. Qui est intéressé ? Nous remettons ce point.
- La cotisation et l'abonnement à la revue « le Marcheur » est de 9 euros à payer lors de la remise des costumes.
Notre Marche reçoit un subside de cette assurance.

Paiement des costumes

- Maximilien nous lit les prix des costumes qui ont un peu augmenté.
- **Les essayages pour les officiers et les cantinières (grand(e)s et petit(e)s) auront lieu chez Simons les 12 et 13 mai de 16h à 18h.**
- Maximilien envoie les prix à tout le monde.

Porte-chapeau chez les grenadiers

Officiellement il n'y a pas de porte-chapeau chez les grenadiers.

Sébastien et Maximilien démontrent que dans certaines marches, il y a des porte-chapeaux chez les grenadiers.

Pierre expose le fait que dans tous les pelotons et même chez les Hussards, il y aurait des chapeaux plus encombrants et qu'un porte-chapeau serait le bienvenu. Comment gérer cela ?

Le souci est que dans le groupe des grenadiers, il y a des jeunes cantinières qui ont toujours fait office de porte-chapeaux et qui maintenant sont arrivées à un âge où elles ne peuvent plus rester dans le groupe mais elles pourraient y rester justement de manière officielle en tant que porte-chapeaux.

Sébastien reparle des statuts de notre Marche qui datent de 1997. Cela n'a jamais été remis à jour. Les petites cantinières le sont jusqu'à l'âge de 14 ans mais le poste de cantinière ne peut être attribué qu'à quelqu'un de 18 ans. Les vendeuses ne peuvent être que 4.....

Sabrina et Julie signalent que le groupe de Blanchisseuses a justement été créé pour ces jeunes.

La difficulté dans cette demande de Sébastien et Maximilien c'est que l'on essaye de créer un poste pour certaines qui faisaient ou pas partie du peloton.

Il est vrai que la Marche est ouverte aux enfants et que c'est pour cela que le charriot a été acheté. Et quand l'enfant fille est trop grande alors on la met en dehors !!

De nouveau c'est pour elles qu'a été créé ce groupe de Blanchisseuses !!

Il est important de se pencher sur ce règlement d'ordre intérieur et de l'actualiser. Ce n'est pas le moment de le faire mais il est important de le remettre à l'ordre du jour après la Marche de cette année. Si on ne le fait pas maintenant nous nous retrouverons dans les mêmes discussions l'année prochaine.

Ce qui ressort de cette discussion c'est que c'est intéressant de chercher une solution pour ces anciennes mais pas faire entrer dans le peloton des jeunes de 15 ou 16 ans n'ayant jamais marché dans un peloton. « Honneur à l'ancienneté » !

Pour finir, nous arrivons à comprendre plus clairement la demande des grenadiers et donc d'élargir cette demande à n'importe quel peloton.

L'assemblée vote : On accepte un porte-chapeau par officier, quel que soit le peloton. Ce porte-chapeau doit avoir moins de 16 ans. 13 voix pour- 2 contre et 5 abstentions. Honneur à l'ancienneté !

Préparation de la Marche 2022

Tout est ok au niveau demandes à la commune, pour les interdictions et pour les forains.

Blanche rosée
Pale Ale
Verre de vin blanc 2,50 euros (MF demande à Tony)
Brogne
B Joye
Marcheur 3,50 euros

Bar et BBQ

C'est OK Guillaume et Maxime s'occupent du bar
Le BBQ sera fonctionnel pour les Préliminaires

Verres à goutte et tabliers

Ils arrivent chez Maxime lundi.
Les verres seront vendus lors de la remise des costumes et par les vendeuses au prix de 3 euros.

Liste des médaillés et médailles

A remettre à Adrien
Les médailles arriveront 15 jours avant la Marche

Officiers ou membres du comité pour la fermeture du bar

Sébastien fait la fermeture le samedi.
Aline et Elisabeth celle du dimanche.

Préliminaires

Rosie est ok
Aline demande à Pierre VDV
Fred et Ulla sont ok
Pierre demande à Tony

Zélie est la cantinière des préliminaires

Kathy achète 60 verres pour le cassage du verre

La goutte : Laurent a commandé la goutte. Il l'a eue à 11 euros. Il reste 16 bidons de 5 litres.
Les autres seront en bouteilles d'1 litre.

Les chevaux de trait et le charriot.

Alain a repris contact avec Philippe. On pourrait les laisser retourner plus tôt mais cela ne réduirait pas beaucoup le coût. Aline en parle avec lui.
Le coût est partout le même. C'était une faveur que l'on avait en payant 650 euros.

On accepte le prix de 1200 euros car il n'existe pas d'autres personnes aussi professionnelles que chez les Ridelle et qui conviennent bien au fonctionnement avec Philippe G.

Le problème de garde-enfant dans le charriot sera résolu. Pierre parle de Camille et de 1 ou 2 personnes en plus pour être présentes avec Philippe.

Les Hussards

Pierre souhaite avoir une deuxième cantinière chez les Hussards. C'est OK

DIVERS

- Il est important de donner le nombre de marcheurs pour la soupe du samedi
- **Le nombre des costumes doit être rentré chez Simons pour le 23 mai**
- Pierre téléphone à Cédric pour les flambeaux
- Délégation le 4 septembre 2022 à Furnaux : 6 soldats + le drapeau. Maximilien se renseigne pour voir si c'est possible de faire la délégation avec des chevaux.
- Nicolas Manil a coupé et nettoyé les alentours du monument. Comme les lavandes n'étaient plus très jolies, il les a enlevées et va planter d'autres fleurs.
- Comme les drapeaux du monument sont abimés, Maximilien va en acheter d'autres.
- Laurent voit ce qu'il faut faire au niveau de l'arrivée d'eau chez Daphnée

**Prochaine réunion : le mercredi 18 mai à 19h30 pour le corps d'office pour aller voir sur place le pré de la Haie Mayet (rendez-vous à la Haie Mayet)
à 20h à la salle pour tout le monde**

A bientôt
MF

-